



Crédits: Fresnel

RÉUSSITE CONNECTÉE

Luttons contre l'exclusion et accompagnons
chaque jeune vers sa réussite

BREAK POVERTY
FOUNDATION

LE PROGRAMME RÉUSSITE CONNECTÉE

VOIE À DÉVELOPPER LE MENTORAT AUPRÈS DES JEUNES DE L'ASE

QU'EST CE QUE LE MENTORAT ?

La pratique d'un mentorat de qualité repose sur une définition reconnue au niveau européen :

- Une **relation interpersonnelle, bénévole, sur le moyen-long terme** (au moins six mois), basée sur l'apprentissage mutuel, entre un jeune et un mentor, encadrée par une structure professionnelle.
- En fonction de l'âge et des besoins du jeune, les objectifs peuvent porter sur **l'accompagnement scolaire, l'orientation ou l'insertion professionnelle**.
- Quel que soit l'âge du jeune accompagné, le mentorat permet de favoriser sa **confiance** en lui, son **autonomie**, son **épanouissement** individuel et une **ouverture sur le monde**.

LES EFFETS DU MENTORAT

Les premières expérimentations ont montré que le mentorat pouvait avoir une réelle plus-value pour ces enfants et jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance notamment sur :

Le développement de liens de confiance

Le développement de la motivation à l'école

L'amélioration des résultats scolaires

L'appui aux choix d'orientation

La découverte de nouveaux environnements

LE MENTORAT POUR LES JEUNES DE L'ASE DE L'EURE AVEC

En partenariat avec l'association de mentorat l'Afev, Break Poverty déploie le programme auprès des jeunes de l'ASE de l'Eure.

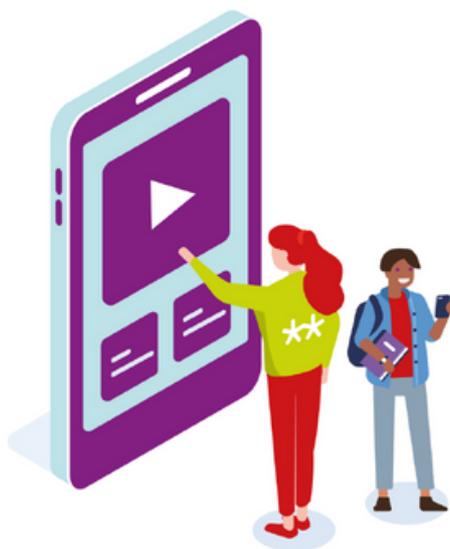
Profil des jeunes bénéficiaires :

- âgés de 11 à 18 ans
- scolarisés en collège, lycée ou en première année d'étude supérieure
- en capacité de suivre un accompagnement (rdv hebdomadaire en visio)

Le mentorat comme réponse aux inégalités

Le programme d'action du mentorat a pour but de **mettre en relation un jeune mineur et un étudiant environ 2h heures par semaine** afin de créer un lien social et de répondre aux problématiques que peut rencontrer le jeune. Ce dernier est ciblé par une équipe éducative dans le cadre du soutien du programme de mentorat. Le but n'est donc pas de se substituer à l'équipe éducative du jeune mais d'apporter un complément en créant une relation de pair à pair avec un étudiant qui est également proche des problématiques de la jeunesse.

Dans le cas du mentorat à distance, nous apportons une réponse à ces problématiques par un accompagnement en distanciel, appuyé par le fait que la fondation **Break Poverty fournit un équipement numérique et une connexion internet à chaque jeune** afin de réduire les inégalités d'accès au numérique et de pouvoir ainsi bénéficier du mentorat.



Quels apports pour quel jeune ?

Le principe du mentorat consiste en ce que le jeune ciblé par le programme d'action profite d'un **accompagnement individualisé** répondant à ses besoins. Les équipes éducatives sont donc invitées à repérer les jeunes pour qui le mentorat serait bénéfique.

Qui sont-ils ?

Le mentorat ayant pour but de solliciter l'ouverture culturelle et de répondre aux **problématiques scolaires**, les jeunes ciblés par le programme sont ceux qui rencontre des difficultés d'un point de vu scolaire ou social. Les jeunes sont donc repérés sur des critères précis comme les difficultés scolaires, les besoins linguistiques, l'exclusion sociale ou culturelle ...

Quelle action ?

Si le mentorat permet de répondre aux problématiques scolaires, **ce n'est pas seulement de l'aide aux devoirs** mais plutôt un moyen de travailler des thématiques qui ne sont pas abordées habituellement grâce à des méthodes ludiques, telles que l'orientation, l'éducation au numérique, la méthodologie d'apprentissage et la confiance en soi.

Les différents acteurs du programme de mentorat

L'équipe éducative : Elle permet le bon repérage du jeune qui sera accompagné. Elle a aussi pour rôle d'assurer la réception du matériel informatique. Enfin, elle est en relation avec le référent AFEV au cours de l'année pour échanger sur l'apport du programme pour chaque jeune.

Le mentor : L'étudiant qui accompagne le jeune s'engage à construire des séances d'accompagnements adaptées aux besoins du jeune. La formation reçue à l'AFEV lui permet d'assurer cette tâche. Il s'engage ainsi à 2h d'accompagnement par semaine de manière régulière et assidue. Il peut dans certains cas, faire remonter des informations à son référent AFEV ou à l'équipe éducative afin de faire le lien.

Le jeune : Il est amené à suivre les séances proposées par son mentor. Il se doit donc d'être assidu et ponctuel. Pour une meilleure efficacité, il est invité à co-construire les séances avec son mentor afin qu'elles lui soient plus bénéfiques. Il est garant du bon fonctionnement du matériel informatique.

L'AFEV : Pour chacun des partenaires, l'AFEV assigne un salarié qui a pour but de s'assurer du bon fonctionnement du mentorat. Il forme le mentor, collecte les fiches repérages, forme les binômes et assure un suivi téléphonique régulier (une fois par mois). Il peut donc conseiller les mentors et est à leur disposition. L'AFEV est également relais auprès de l'équipe éducative. Le référent AFEV réalise également des bilans réguliers auprès des partenaires repérants afin d'évaluer les apports de l'action pour les jeunes qu'ils ont repérés.

LES ETAPES DU MENTORAT

INSCRIPTION DU JEUNE

- Présenter le projet de mentorat au jeune et valider son intérêt pour le programme
- Vérifier si le jeune a besoin d'un ordinateur et/ou d'une connexion internet.
 - L'ordinateur fourni est un ordinateur portable reconditionné qui devient la propriété du jeune bénéficiaire.
 - La connexion internet est fournie pour la durée de l'année scolaire à raison de 25Go par mois (débit réduit au delà) grâce à un galet 4G et une carte SIM. Il faut donc que le jeune réside dans une zone couverte par le réseau 4G Bouygues Télécom.
- Compléter le document de remontée de besoins transmis par le Conseil Départemental de l'Eure en prenant soin d'indiquer une adresse de livraison ainsi que les informations de contact de la personne réceptionnant le matériel.
- Faire signer l'autorisation parentale fournie par le Conseil Départemental, à transmettre ensuite à l'Afev
- Compléter la fiche de repérage de l'Afev avec les informations concernant le jeune

MISE EN PLACE ET SUIVI DU MENTORAT

- L'Afev prend contact avec le jeune et son référent
- L'ordinateur et la connexion internet sont envoyés si nécessaire
- La première rencontre est organisée avec le mentor en présence du référent du jeune (Assistant familial) et d'un membre de l'Afev.
-
- Le jeune et le mentor se rencontre chaque semaine de l'année scolaire
- L'Afev assure le suivi régulier auprès du jeune et du mentor
- A la fin de l'année scolaire, un bilan est fait avec le jeune, le mentor et partagé à son référent.